

Au pied de la montagne

Le bulletin d'information officiel de l'arrondissement d'Outremont

Été festif en vue !

Spectacle de la Fête nationale; parades du PINKARNAVAL; Outremont n'aura jamais autant célébré l'été!

En plus des activités du 24 juin au parc Saint-Viateur, un volet local du PINKARNAVAL (nouvelle appellation du Grand Charivari) engendrera le 2 juillet prochain une animation des plus festives dans l'arrondissement sous la forme d'une parade.

Les participants de l'an dernier peuvent en témoigner : ils ont fait tout un tabac avec leur thème brûlant d'actualité et leurs magnifiques costumes lors de la parade du centre-ville. Cet été, sous la direction chorégraphique de Clara Furey et Karen Fennell et parés de costumes inspirés de l'œuvre de Jean-Paul Gaultier, les participants de l'arrondissement aux célébrations du PINKARNAVAL défilent sous des airs de bal musette et de Rave.



En plus de la participation de 1 600 Montréalais, les danseurs sur échasses La belle ZANKA de Lyon seront présents au PINKARNAVAL cet été.

suite page 3

Campus universitaire d'Outremont : UNE NOUVELLE COUR DE VOIRIE À L'HORIZON



Selon l'entente sur les conditions de réalisation pour le nouveau campus universitaire signée entre l'Université de Montréal et la Ville de Montréal, il y aura aménagement d'une nouvelle cour de voirie pour Outremont dans le secteur Atlantic.

Le déménagement de la cour de voirie des travaux publics d'Outremont en 2012-13 marquera une première pour la Ville de Montréal; la nouvelle cour de services sera de type LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

Elle sera donc pourvue d'installations efficaces et performantes aux niveaux de l'énergie, de la consommation d'eau, du chauffage et de l'utilisation de matériaux.

La nouvelle cour offrira aussi plus de services aux citoyens, car elle sera munie d'un centre de tri des matières afin de réduire les déchets en vrac.

Ces bonifications ne nécessiteront pas un plus grand terrain, au contraire, l'espace de la nouvelle cour sera maximisé, passant à 14 000 mètres², soit les deux tiers du terrain actuel au nord de l'avenue Ducharme.

Le déplacement de la cour de services sera l'un des principaux sujets sur lesquels se pencheront les membres du comité d'accompagnement au cours des deux prochaines années.

PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME

La Ville de Montréal, en collaboration avec les arrondissements touchés, mettra sur pied au cours des prochains mois une démarche de participation citoyenne dans le cadre de l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme (PPU) des abords du futur campus d'Outremont.

Il s'agit d'un vaste exercice de planification détaillée qui vise à favoriser la requalification urbaine d'anciens secteurs industriels situés aux abords des voies ferrées. L'Office de consultation publique de Montréal tiendra une consultation formelle avant que les élus ne votent sur l'adoption du PPU à la fin de 2012.

Bref, la nouvelle cour de services n'est qu'une des nombreuses améliorations prévues en marge du projet du campus universitaire. Dans les prochains mois, des citoyens dévoués continueront le travail afin de bonifier ce grand projet pour Outremont.

Je vous souhaite un très bel été outremontais à l'ombre de nos magnifiques arbres.

Marie Cinq-Mars
Mairesse

DOSSIER SÉCURITÉ À VÉLO

À vélo, soyez visible, c'est la règle !



Le sentiment de sécurité que procure une piste cyclable ne doit pas réduire la vigilance que tout utilisateur doit avoir.

Si la négligence ou l'inattention représentent la première cause des accidents graves pour les cyclistes, une donnée de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) a de quoi surprendre : ne pas être bien vu des autres usagers de la route se classe parmi les principales causes d'accidents de vélo.¹

On a beau parer nos vêtements et notre casque de bandes fluorescentes, être bien vu dans ce cas, veut dire signaler ses intentions aux automobilistes et aux piétons. Les cyclistes savent que ce geste est obligatoire, mais la plupart ignorent qu'un oubli peut entraîner une amende. Le Code de la sécurité routière spécifie que le cycliste doit signaler son intention d'une façon continue et sur une distance suffisante pour ne pas mettre en péril sa sécurité et celle des autres usagers du chemin public.

UN RAPPEL S'IMPOSE :

POUR TOURNER À DROITE :

- placer l'avant-bras gauche verticalement vers le haut ou placer le bras droit horizontalement

POUR TOURNER À GAUCHE :

- placer le bras gauche horizontalement

POUR ARRÊTER OU DIMINUER SA VITESSE :

- placer l'avant-bras gauche verticalement vers le bas

Signaler son intention devrait être un automatisme en ville comme sur la route.

¹ saaq.gouv.qc.ca/prevention/velo/index.php

Le vélo aussi doit être visible

Tout comme une auto, une bicyclette doit posséder obligatoirement certains équipements de base pour pouvoir circuler sur la voie publique. Les réflecteurs et les voyants lumineux sont essentiels et prescrits dans le Code de la sécurité routière. Toute bicyclette doit avoir :

- un réflecteur blanc à l'avant;
- un réflecteur rouge à l'arrière;
- un réflecteur jaune à chaque pédale;
- un réflecteur jaune fixé aux rayons de la roue avant;
- un réflecteur rouge fixé aux rayons de la roue arrière.

La nuit, le vélo doit être équipé d'au moins un phare blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière. Qui ne suit pas ces règles commet une infraction passible d'une amende de 15 \$ à 30 \$. Le site de la SAAQ (saaq.gouv.qc.ca) donne plus de renseignements sur les mesures de sécurité et le bilan routier.



Photos : gracieuseté Cycles Régis

Le manque de civisme a un prix

« Entre le début juin et la fin août 2010, nous avons remis 182 constats d'infractions à des cyclistes pour différentes infractions, car ils avaient un comportement dangereux tant pour les piétons que pour eux-mêmes, indique M. Desbiens-Côté, commandant du poste 24 du SPVM. »



Les cyclistes non respectueux du code de la route en payent le prix. Il va de soi qu'il est interdit de rouler sur les trottoirs et que les arrêts obligatoires et les feux rouges doivent être respectés autant par les cyclistes que les automobilistes.

« Nous faisons également des opérations de sensibilisation, mais les

fautifs que nous prenons en flagrant délit sont réprimandés et subissent les conséquences au même titre que les automobilistes, ajoute M. Desbiens-Côté. »

Le cycliste qui brûle un feu rouge reçoit un constat d'infraction et perd trois points d'inaptitude s'il détient un permis de conduire.

LIMITES DE VITESSE À OUTREMONT

30 KM MAXIMUM (PANNEAU DE SIGNALISATION) : Vitesse maximale : zones scolaires et près des parcs
40 KM MAXIMUM (PANNEAU DE SIGNALISATION) : Vitesse maximale ailleurs dans les rues résidentielles

Été festif en vue ! Suite de la page 1

En collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal et à l'occasion de la tenue de l'exposition La planète mode de Jean-Paul Gaultier – De la rue aux étoiles au Musée des beaux-arts de Montréal, du 17 juin au 2 octobre 2011, plus de 1 600 citoyens du Grand Montréal rendront hommage au célèbre designer de mode en dansant dans le cadre du PINKARNAVAL.

Les citoyens âgés de 15 ans et plus, avec ou sans expérience de la danse, sont invités à participer à cette belle aventure. Accompagnés d'une équipe de création constituée de deux chorégraphes réputées, les participants se réuniront pour des ateliers de danse en préparation des défilés. Ces bénévoles se verront offrir un billet pour aller visiter au moment de leur choix l'exposition Jean-Paul Gaultier au Musée des

beaux-arts de Montréal.

Vous voulez faire la fête en plein air sur des rythmes enlevants ? Vous rêvez de montrer vos talents devant des milliers de personnes ? Eh bien entrez dans la danse ! Inscrivez-vous dès que possible en contactant Anne-Marie Poitras au 514 495-7482 ou par courriel : apoitras@ville.montreal.qc.ca

VOS CONSEILLERS 2009-2013



Ana Nunes
Conseillère d'arrondissement
District Jeanne-Sauvé



Louis Moffatt
Conseiller d'arrondissement
District Claude-Ryan



Marie Potvin
Conseillère d'arrondissement
District Robert-Bourassa



Céline Forget
Conseillère d'arrondissement
District Joseph-Beaubien

THÉÂTRE OUTREMONT

LE CIRQUE INVISIBLE MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE 2011

Les Montréalais ont enfin la chance de découvrir le mythique Cirque Invisible de Victoria Chaplin (fille de Charlie Chaplin) et Jean-Baptiste Thiérree, les merveilleux et excentriques parents du surdoué James Thiérree, artiste qui avait offert le phénoménal Raoul à la TOHU à l'automne dernier. Un trésor à ne manquer sous aucun prétexte !

Billetterie 514 495-9944

45 \$ / 31,50 \$ / 22 \$

Jeudi 14 juillet à 20 h, vendredi 15 juillet à 20 h,
samedi 16 juillet à 20 h et dimanche 17 juillet à 14 h



LA LEÇON

Gigot t'invite au Théâtre Outremont La Maissonette des marionnettes

Le Montreur (France) en collaboration avec Casteliers
Site internet : www.lemontreur.com
Tout public à partir de 5 ans

Billetterie 514 495-9944

10 \$ incluant taxes et frais de service lorsqu'acheté
à la billetterie du Théâtre Outremont
Samedi 13 août à 11 h et 14 h

GRAND CONCERT INAUGURAL D'OPÉRA PICCOLA

Un grand concert inaugural au magnifique Théâtre Outremont. Dans une atmosphère conviviale, avec mise en scène et éclairages, quatre chanteurs, un comédien, quelques musiciens dont une pianiste vous éblouiront avec leurs interprétations de grands airs d'opéras et d'opérettes. Un concert historique à ne pas manquer.
Site internet : www.operapiccola.ca

Billetterie 514 495-9944 - 55 \$ à 5 \$

Jeudi 25 août à 20 h et samedi 27 août à 20 h

Tous les lundis à 19 h 30, Ciné-Outremont présente les meilleurs films en circulation
Consultez l'horaire à la page d'accueil du site : ville.montreal.qc.ca/outremont

Le Théâtre Outremont vers 1943

Le spectacle semble être sur la rue... Est-ce un défilé militaire? L'arrivée du Père Noël? Le célèbre établissement de l'avenue Bernard présente ce jour-là un programme double : The Ghost Goes West, un film de René Clair ainsi que Two tickets to London d'Edwin L. Marin avec, entre autres, Michèle Morgan.

Jean LeBlanc M.A.
Archiviste



Photographie de Conrad Poirier; l'original est conservé par Bibliothèque et archives nationales du Québec.

VICTIME D'UN TAGUEUR ?

FAITES NETTOYER LE DÉGÂT PAR LA BRIGADE VERTE

La Brigade verte est une équipe entièrement dédiée à l'éradication des graffitis sur les domaines public et privé. Jusqu'à la fin octobre, la Brigade verte effacera gratuitement les graffitis sur les propriétés privées des résidents, à condition que le propriétaire de l'endroit vandalisé signe l'autorisation d'intervention qui dégage l'arrondissement, ses préposés ou ses représentants de toute responsabilité face aux dommages qui pourraient être causés lors de l'exécution des travaux.

**Détachez ce formulaire
d'autorisation d'intervention**

Vous pouvez également vous procurer ce formulaire à la bibliothèque Robert-Bourassa, aux comptoirs de la Sécurité publique, du Service des loisirs et de la culture, du Bureau d'arrondissement, au poste de police du quartier et sur Internet à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/outremont.

Tout citoyen qui remarque un graffiti sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont est invité à communiquer l'information aux autorités en composant le **311**.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE PATAUGEOIRE LE 18 JUIN

La nouvelle pataugeoire du parc John-F.-Kennedy qui sera inaugurée le 18 juin prochain sera, avec ses 168 mètres², presque trois fois plus grande que l'ancienne installation. Munie d'une entrée en pente douce, comme à la plage, la pataugeoire sera agrémentée d'un jeu d'eau et profitera d'un système aux normes les plus élevées en matière de filtration et traitement de l'eau. La piscine du même parc ouvrira une semaine plus tôt, soit le samedi 11 juin.

Autorisation d'intervention ENLÈVEMENT DES GRAFFITIS SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

PROJET BRIGADE VERTE

Formulaire d'autorisation d'accès et d'exonération de responsabilité

Propriétaire (adresse postale)

▷ NOM _____
▷ COMPAGNIE _____
▷ REPRÉSENTANT _____
▷ ADRESSE _____
▷ TÉLÉPHONE _____ ▷ TÉLÉCOPIEUR _____

Représentant du propriétaire (s'il y a lieu)

▷ NOM _____
▷ ADRESSE _____
▷ TÉLÉPHONE _____ ▷ TÉLÉCOPIEUR _____

Adresse de l'intervention

▷ ADRESSE _____

Description des graffitis

▷ DESCRIPTION _____

Dimensions des graffitis (en pieds carrés)

▷ DIMENSIONS _____

ACCEPTATION

Je donne accès à la propriété localisée à l'adresse civique mentionnée ci-dessus aux représentants de l'arrondissement d'Outremont et de l'entrepreneur désigné par lui, afin qu'ils puissent exécuter sur ma propriété les travaux d'enlèvement, de nettoyage ou de masquage de graffitis visibles de la voie publique. Les coûts des travaux effectués ainsi que les produits utilisés (à l'exception, le cas échéant, de la peinture fournie par le propriétaire) sont défrayés en totalité par l'arrondissement. Je reconnais que l'arrondissement ou l'entrepreneur, le cas échéant, n'ont aucune obligation de résultat. De plus, je reconnais être avisé que les travaux peuvent laisser certaines traces, démarcations ou autres sur les surfaces traitées. De plus, je dégage l'arrondissement, ses préposés ou représentants, et l'entrepreneur, le cas échéant, de toute responsabilité face à un dommage causé sur ma propriété à l'occasion de l'exécution des travaux. J'autorise donc l'arrondissement et l'entrepreneur, le cas échéant, à procéder aux travaux d'enlèvement, de nettoyage ou de masquage de graffitis sur ma propriété.

▷ SIGNATURE _____
▷ *DATE _____

* NB : LA PRÉSENTE AUTORISATION EST VALABLE POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS.

Où puis-je déposer ce formulaire?

Une fois rempli, ce formulaire doit être déposé ou retourné au :

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Arrondissement d'Outremont
1451, avenue Ducharme
Outremont (Québec) H2V 1E8

Il est également possible de le faire parvenir par télécopieur au

514 495-7415

Pour de plus amples informations composez le **311**

La lutte aux **graffitis**, c'est l'affaire de tous!

Dans le cas où vous êtes victime des graffiteurs, l'arrondissement tient à vous rappeler combien il est important, dans la lutte aux graffitis, que vous vous rendiez au poste de police de quartier (PDQ-24) situé au 1435, avenue Van Horne afin de remplir un rapport d'événement, et ce, dès l'instant où vous constatez la présence de graffitis sur votre propriété. Dessiner un graffiti sur un bâtiment ou une construction sans y être autorisé par le propriétaire constitue un méfait au sens du Code criminel.

Votre collaboration à ce chapitre est essentielle. Elle permet au Service de police de la ville de dresser un portrait plus juste de la situation en cette matière et de cibler ses interventions en conséquence.



SERVICE GRATUIT POUR LES CITOYENS DE 65 ANS ET PLUS OU À MOBILITÉ RÉDUITE

BIBLIO-COURRIER : FAITES VENIR VOS LIVRES À LA MAISON !

Biblio-courrier est un service de livraison de documents par la poste qui est nouvellement offert aux résidents de l'arrondissement d'Outremont âgés de 65 ans et plus ou à des personnes à mobilité réduite, jeunes ou âgées.

Vous découvrirez un service personnalisé par téléphone, du personnel à l'écoute de vos goûts littéraires, prêt à vous conseiller des titres, des nouveautés et des listes thématiques adaptées à vos besoins. Les livres, les livres audio, les films sur DVD, les disques compacts de musique ou les magazines (Châtelaine, Paris Match, etc.) vous seront livrés à la maison par Postes Canada.

Pour en savoir plus sur Biblio-courrier, composez le **514 872-2901** ou consultez le site ville.montreal.qc.ca/biblio.

GRANDE NOUVELLE ! NOUVEAU TERRAIN SPORTIF EN 2012

L'arrondissement versera 750 000 \$ pour la réalisation du projet qui comprendra un terrain de soccer aux normes internationales.

Des gradins pouvant accueillir une centaine de personnes, de l'éclairage et une surface synthétique seront aménagés sur le réservoir Vincent-D'Indy, un terrain situé à l'est de cette avenue et au sud du boul. Mont-Royal, à proximité du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal. Ces nouvelles installations seront prêtes dès 2012 pour accueillir des matchs de soccer (premier terrain à Outremont aux normes internationales), de football et de rugby.

Le conseil d'arrondissement a approuvé en avril la convention de partenariat et d'utilisation avec l'Université de Montréal pour ces travaux. En retour de sa contribution de 750 000 \$, Outremont disposera de 500 heures par année pour utiliser ces installations, et ce, jusqu'au 31 décembre 2025.

COMITÉS DE CITOYENS FORMÉS POUR LA MAISON McFARLANE ET L'ÎLOT SAINT-VIATEUR

Les membres du comité consultatif ad hoc pour trouver une vocation culturelle et communautaire à la Maison McFarlane sont maintenant en poste. Il s'agit de Françoise Hamel-Burrage, Marc Vanier-Vincent, Marie-Claude Mirandette, Ginette Cloutier et Stephan Ghanous. La présidente du comité est la conseillère Marie Potvin.

L'autre comité de citoyens, celui de l'îlot Saint-Viateur, formé pour étudier l'établissement d'un pôle culturel sur le site compris entre les avenues Saint-Just et Saint-Viateur, est composé des membres suivants : Marine Van Hoff, Manuel Nicolaon, Jacques Grégoire, Gordana Caricevic-Rakovich, André Rhéaume, Paul-Guy Duhamel, Martine Deslauriers, Janet Harvey, Luce Beauregard, Peter Fianu, Anouk Bélanger, Patrick Goodwin et Monique Vincent-Baril. Ce comité sera présidé par la mairesse Marie Cinq-Mars.

Spectacles gratuits pour la famille

BEAUCOUP DE VIE CET ÉTÉ DANS NOS PARCS

THÉÂTRE

Le Théâtre La Roulotte présente Pinocchio, d'après l'œuvre de Carlo Collodi, librement adaptée et mise en scène par Hugo Bélanger. Consultez le site accesculture.com/con-tenu/roulotte pour plus d'information. Cet événement bénéficie du soutien financier de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et la Ville de Montréal.

**Le mardi 12 juillet à 17 h 30
au parc Beaubien**

Annulé en cas de pluie.

CONCERT CAMPBELL

Le spectacle Wop Pow Wow du musicien et chanteur montréalais Angelo Finaldi - qui cumule une liste de collaborations impressionnantes en quelque 40 ans de métier (Pag, Nanette, Donovan, Johnny Hallyday, Joe Dassin, The Who, The Doors) - revisite ses origines italiennes en compagnie du guitariste Stéphane Tellier, des percussionnistes Joannie Labelle et Joe Farley et de Jean-François Bégin à la batterie. Présenté dans le cadre des concerts Campbell, grâce à la Compagnie Trust Royal.

**Le mercredi 24 août à 19 h au
parc Saint-Viateur**



MARIONNETTES

Avec Gigot, on participe ! Trois spectacles avec chacun deux représentations à la Maisonnnette des marionnettes :

- **Le dernier arbre** (14 août - 5 ans et plus)
- **Pôpète** (21 août - pour tous)
- **Mathilde et Bedette racontent la souris et l'oiseau** (28 août - 4 à 9 ans)

**Les dimanches 14, 21 et 28 août à 11 h
et 14 h au parc Beaubien**

Spectacles déplacés à la bibliothèque Robert-Bourassa en cas de pluie.



TROIS CAMPS DE JOUR DANS L'ARRONDISSEMENT :

**Parc Soleil, tennis intensif et école de soccer Kyt...
De quoi bien remplir l'été des jeunes de l'arrondissement**

Inscrivez vos enfants dès que possible si vous souhaitez vous assurer d'une place au sein de nos camps de jour cet été.

Le Parc Soleil est un camp de jour de 8 semaines qui se déroule principalement sur le site enchanteur du parc Beaubien. Les enfants sont regroupés selon leur âge. Nous accueillons les jeunes de 4 à 14 ans du lundi 27 juin au jeudi 18 août.

Ce camp estival permet aux jeunes de vivre un été dans une ambiance de fête et de faire des activités palpitantes dans un environnement sécuritaire. Inscription possible pour le camp complet ou à la semaine.

L'école de soccer Kyt, destinée aux garçons et aux filles de 5 à 15 ans, propose 9 semaines d'activités permettant à votre enfant de développer les techniques de base du soccer, son esprit d'équipe et des habiletés physiques. Du 27 juin au 26 août. Inscription à la semaine.

La Clinique de tennis intensif, du 1^{er} au 12 août, propose aux jeunes garçons et filles de 10 à 16 ans, deux semaines entières axées sur le tennis. Il reste encore quelques places. Inscription au camp complet d'une durée de deux semaines.

Information au Service des loisirs et de la culture : 514 495-6211 ou sur le site ville.montreal.qc.ca/outremont

NOUS Y SOMMES! C'EST L'ÉTÉ!

La Ville-centre et l'arrondissement d'Outremont ont travaillé de concert pour que vous en profitez pleinement. Vous apprécierez particulièrement de passer du temps dans les nombreux parcs de votre arrondissement. Par exemple, les gens de tous âges pourront s'adonner au tango, tous les dimanches

de l'été au parc Saint-Viateur. Quant aux tout-petits, ils auront le plaisir de découvrir une nouvelle patinoire au parc John-F.-Kennedy.

Pour ne rien rater, je vous invite à prendre connaissance du programme qui a été préparé à votre intention. Et n'oubliez pas les parcs locaux et leurs installations récréatives. Certains ont bénéficié d'une cure de rajeunissement l'an dernier. Cette année, ce sera le tour d'autres

parcs, dans votre arrondissement comme dans un grand nombre d'autres. Il s'agit d'une initiative de plus pour assurer aux Montréalais la meilleure qualité de vie!

Bon été aux citoyens d'Outremont!

Gérald Tremblay
Maire de Montréal



DATES IMPORTANTES

CÉLÉBRATIONS ET ÉVÉNEMENTS

FÊTE NATIONALE

Célébrations au parc Saint-Viateur

VENDREDI 24 JUIN

Activités : 11 h à 17h

Spectacle pour enfants : 14 h

Souper entre amis : 17 h 30 à 19 h 30

Danse traditionnelle : 20 h

Spectacle : 21 h

PINKARNAVAL (Grand Charivari)

Parade dans Outremont SAMEDI 2 JUILLET À 11 H

Parade au centre-ville SAMEDI 16 JUILLET À 19 H 30

ASSEMBLÉES

SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Salle du conseil, 530, avenue Davaar

LUNDIS 6 JUIN ET 4 JUILLET À 19 H

MARDI 6 SEPTEMBRE À 19 H

ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE

COLLECTE DE SANG D'HÉMA-QUÉBEC

Centre communautaire intergénérationnel, 999, avenue McEachran

MERCREDI 29 JUIN DE 13 H 30 À 20 H

Stationnement gratuit pour les donateurs

COLLECTES & PROPRIÉTÉ

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

(déposés dans des contenants rigides)

Les contenants acceptés sont les poubelles, bacs,

boîtes de carton ou sacs en papier pour

résidus de jardin mais aucun sac de plastique).

Collecte dans tout l'arrondissement

CHAQUE MARDI JUSQU'AU 14 JUIN ENTRE 8 H ET 16 H

À déposer au même endroit que les déchets.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

(et matériel de construction)

Dépôt à la cour de services des travaux publics, 1451, avenue Ducharme

SAMEDI 4 JUIN : DE 9 H À 16 H

ACTIVITÉS DANS LES PARCS

SOUPER DES BÉNÉVOLES

Parc Beaubien

MERCREDI 8 JUIN À 18 H

SOUPER DE HOMARDS

Parc Beaubien

VENDREDI 10 JUIN À 19 H (Voir détails plus bas)

KERMESSE SOLEIL

Parc Beaubien

SAMEDI 11 JUIN À 10 H (Voir détails plus bas)

OUVERTURE DE LA PISCINE

Parc John-F.-Kennedy

SAMEDI 11 JUIN

OUVERTURE DE LA PATAUGEOIRE

Parc John-F.-Kennedy

SAMEDI 18 JUIN

TANGO LIBRE

Parc Saint-Viateur

CHAQUE DIMANCHE À 19 H

du 26 juin au 4 septembre

PINOCCHIO

THÉÂTRE LA ROULOTTE

Parc Beaubien

LE MARDI 12 JUILLET À 17 H 30 (Voir détails en page 7)

SPECTACLES DE MARIONNETTES

Parc Beaubien

DIMANCHES 14, 21 ET 28 AOÛT

Spectacles : 11 H et 14 H (Voir détails en page 7)

CONCERT CAMPBELL

SPECTACLE WOP POW WOW

Parc Saint-Viateur

LE MERCREDI 24 AOÛT À 19 H (Voir détails en page 7)

VENTES TROTTOIRS

Avenue Bernard : du 14 au 19 juin inclusivement

Avenue Laurier : du 6 au 10 juillet inclusivement

KERMESSE SOLEIL

Venez vous amuser à la Kermesse Soleil au parc Beaubien le samedi 11 juin et célébrez le 25^e anniversaire de cette populaire fête familiale!

25
ans !

PROGRAMME DES ACTIVITÉS GRATUITES :

10 h à 16 h Jeux gonflables, maquillage, personnages ambulants

10 h à 16 h Kiosques des organismes partenaires (vente de nourriture et activités organisées)

15 h Spectacle pour enfants

17 h Souper spaghetti (\$)

21 h Cinéma en plein air

Pour informations: 514 495-6211

À noter : En cas de pluie, les activités auront lieu au Centre communautaire intergénérationnel

Un carrousel
sera sur place
pour la
Kermesse



SOUPER DE HOMARDS

La Kermesse est précédée la veille du traditionnel souper de homards organisé par le Comité de jumelage d'Outremont le vendredi 10 juin à 19 H.

Billets en vente au 514 271-0959